

Le plateau des Tranchées : un lieu-clé de l'archéologie genevoise

Autor(en): **Haldimann, Marc-André / Terrier, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **43 (2013)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le plateau des Tranchées: un lieu-clé de l'archéologie genevoise

Marc-André Haldimann, Jean Terrier

[Marc-André Haldimann, Jean Terrier, «Le plateau des Tranchées: un lieu-clé de l'archéologie genevoise», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 43, 2013, pp.51-63.]

Le Bassin genevois tel qu'il apparaît de nos jours a été ceinturé progressivement il y a entre cinq et dix millions d'années par les plissements et les chevauchements formant les reliefs appelés de nos jours le Jura au nord, le Vuache à l'ouest et le Salève au sud. Le substrat de calcaire et de marnes du Bassin est un témoignage direct de la mer Alpine séparant l'Afrique de l'Europe au cours du Jurassique et du Crétacé. L'accumulation de matériaux provenant de l'érosion alpine pendant le Tertiaire a créé un banc de molasse épais d'un kilomètre sous la ville de Genève. L'aspect actuel du Bassin genevois découle directement des glaciations du Quaternaire. La plus récente (glaciation würmienne) marque la topographie urbaine actuelle, car la colline de Saint-Pierre, de même que le plateau des Tranchées, sont tous deux formés par les dépôts sablo-graveleux de la moraine frontale du glacier du Rhône lors de sa phase de retrait entre 18000 et 13000 av. J.-C.¹

Si le substrat de la colline de Saint-Pierre est amplement documenté grâce aux fouilles de la cathédrale et de l'Hôtel de Ville, celui du plateau des Tranchées n'est documenté que très ponctuellement, grâce aux fouilles de l'ancienne prison et du parking de Saint-Antoine; toutes deux ont révélé une alternance de sables et de graviers propres d'origine glaciaire.

Une fréquentation dès le Néolithique (4000-2000 av. J.-C.)

Sur le plan topographique, la configuration antique des lieux n'est de nos jours guère perceptible, car ara-

sée par les fortifications médiévales et les bouleversements opérés par l'urbanisme du XIXe siècle (fig. 1)². D'après les recherches de Louis Blondel³ et les fouilles menées par Jean Terrier à la promenade de Saint-Antoine, il est possible de restituer une topographie bien plus accidentée que ne le suggère son toponyme de «plateau». Sur son front nord, le Plateau est en fait une ligne de crête morainique, dénommée les Crêts de Saint-Laurent, qui se termine en falaise abrupte en direction de la rive du lac. Cette crête détermine le tracé de la voie reliant Malagnou à la colline de Saint-Pierre.

Elle est bordée au sud par le lit d'un ruisseau s'écoulant d'est en ouest, mis en évidence en 1994 dans le cadre des fouilles du parking de Saint-Antoine⁴. Longeant l'axe de Malagnou, il se déverse dans l'Arve; son parcours est de nos jours matérialisé par les tracés des rues Chausse-Coq et de Saint-Léger. Son vallon sépare ainsi la ligne de crête septentrionale d'une colline presque entièrement arasée, le Crêt du Rafour, située au voisinage du Bastion du Pin et dont le souvenir se conserve par les textes seuls⁵.

1 Walter WILDI, «Le site naturel de Genève», dans Philippe BROILLET (dir.), *La Genève sur l'eau. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève*, t. I, Bâle, 1997, pp.9-10.

2 Voir en dernier Jean TERRIER, *Le Parking de Saint-Antoine à Genève. Découvertes archéologiques*, Service cantonal d'archéologie, Genève, 1996.

3 Louis BLONDEL, *Les Faubourgs de Genève au XVe siècle, Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève [MDG]*, Genève, 1919; Louis BLONDEL, «Le Plateau des Tranchées à Genève», dans *Genava*, XXVI, 1948, pp.34-47.

4 Jean TERRIER, *op. cit.*, 1996, pp.6-7; l'interprétation initiale du fossé en cours d'eau est encore inédite.

5 Le tracé de ce ruisseau n'est malheureusement connu que ponctuellement: *Ibid.*, pp.5-7. Pour le Crêt du Rafour, voir Louis BLONDEL, *art. cit.*, 1948, pp.35-36.



Enfin, l'extrémité occidentale du Plateau forme une éminence qui domine le Petit-Lac et jouxte la colline de Saint-Pierre.

Les observations anciennes témoignent d'une fréquentation des lieux depuis le Néolithique. Louis Blondel postule, en se basant sur des textes médiévaux, l'existence de trois mégalithes; deux d'entre eux sont situés à proximité de la voie des Crêts de Saint-Laurent⁶. Un quatrième (fig. 2) est apparu en 1987 lors de la fouille de la cour de l'ancienne prison. Long de 2,4 m et orné de 18 cupules, il est apparu basculé dans le comblement d'un puissant fossé du Ier siècle av. J.- C. Ces observations ponctuelles suggèrent la possibilité d'alignements mégalithiques en bordure septentrionale du Plateau. L'archéologue genevois signale par ailleurs dans ce secteur la découverte de plusieurs objets dont la datation s'échelonne entre le Néolithique et le Hallstatt, ainsi que d'une quantité importante de céramique de La Tène finale⁷. Au sein de cet inventaire disparate, il attribue une interprétation culturelle à la mise au jour en 1872 d'une hache de l'Age du bronze au voisinage d'un des captages médiévaux de la source des Crêts de Saint-Laurent, située en contrebas de Saint-Antoine⁸.

Une vocation culturelle pendant l'époque celtique (400- 100 av. J.-C.)

Cette extrémité occidentale du Plateau des Tranchées retient particulièrement l'attention: outre le menhir à cupules mis au jour en 1987, il abrite également la tombe d'un jeune homme d'une vingtaine d'années inhumé en position assise entre 400 et 200 av. J.-C. (fig. 3). Au terme d'une étude rigoureuse, Patrick Moinat conclut qu'il s'agissait bien là d'un exemple



2

des sacrifices humains pratiqués par les peuples celtes du second Age du fer, tels qu'ils sont également observés à Acy-Romance ou Avenches (VD)⁹. L'aire sacrée abritant ces activités rituelles était délimitée par un réseau de puissants fossés dont seul le tronçon occidental est identifié (fig. 4). Plus au sud, deux autres segments de fossés contemporains ont été mis au jour au sein du chantier du parking de Saint-Antoine. Le plus méridional, doublé par une palissade, comportait probablement une porte (fig. 5).



3

Fig. 1 Vue aérienne du plateau des Tranchées. Photo Jean-Baptiste Sevette, Service cantonal d'archéologie. **Fig. 2** Le mégalithe à cupules mis au jour en 1987 dans la cour de l'ancienne prison. Photo Jean-Baptiste Sevette, Service cantonal d'archéologie. **Fig. 3** L'inhumation assise celtique mise au jour dans les fondations de l'ancienne prison. Photo Jean-Baptiste Sevette, Service cantonal d'archéologie.

6 *Ibid.*, pp.38-39, au sujet de l'acte passé entre l'évêque Guichard Tavel et le Chapitre en 1360: «...*super terris suis de Contamina retro sanctum Victorem, in qua contaminata quidem lapis longus est erectus*». Le second mégalithe est évoqué par un acte des dîmes de 1368: «...*quendam lapidem longum...*». L'auteur interprète le troisième mégalithe, signalé à proximité du Crêt du Rafour, comme un bloc erratique.

7 Louis BLONDEL, art. cit., 1948, p.41.

8 Louis BLONDEL, «Origines de Genève et source des Crêts de Saint-Laurent», dans *Genava*, XXII, 1944, pp.61-68.

9 Marc-André HALDIMANN, Patrick MOINAT, «Des hommes et des sacrifices: aux origines celtiques de Genève», dans *Archéologie Suisse*, no 22, 1999, pp.170-179.



4



5

Fig. 4 Le fossé avec son remblai découvert en 1987 dans la cour de l'ancienne prison. Photo Jean-Baptiste Sevette, Service cantonal d'archéologie. **Fig. 5** Le fossé mis au jour à l'emplacement du parking de Saint-Antoine. Photo Monique Delley, Service cantonal d'archéologie.

Fig. 6 Plan de la *domus* du 1^{er} siècle mise au jour dans la cour de l'ancienne prison. Dessin Dominique Burnand, Service cantonal d'archéologie. **Fig. 7** Plan du bâtiment à étages de la seconde moitié du 1^{er} siècle, cour de l'ancienne prison. Dessin Dominique Burnand, Service cantonal d'archéologie.

Le plateau des Tranchées est manifestement un lieu important depuis la préhistoire. Dès le second Age du fer, son extrémité occidentale domine la croisée des voies est-ouest reliant le Plateau au pont sur le Rhône par la colline de Saint-Pierre et nord-sud reliant le port à la plaine de l'Arve. Les inhumations assises d'Acy-Romance offrent à cet égard un autre élément de comparaison pertinent : elles se rencontrent également sur une esplanade formée par la croisée des deux voies principales de l'agglomération¹⁰. Cette position dominante en regard de la Rade et de sa rive droite rend plausible la présence d'un sanctuaire dont l'importance peut se mesurer en regard du rôle crucial de *Genava, oppidum extremum* (ville frontière) du peuple gaulois des Allobroges.

Si le comblement entre 70 et 40 av. J.-C. du fossé de l'ancienne prison, avec son mégalithe basculé, l'apparente aux ensevelissements rituels des alignements mégalithiques de Saint-Gervais et du parc La Grange¹¹, le remblaiement plus récent d'un demi-siècle des fossés du parking de Saint-Antoine annonce quant à lui une urbanisation gallo-romaine englobant l'ensemble du Plateau.

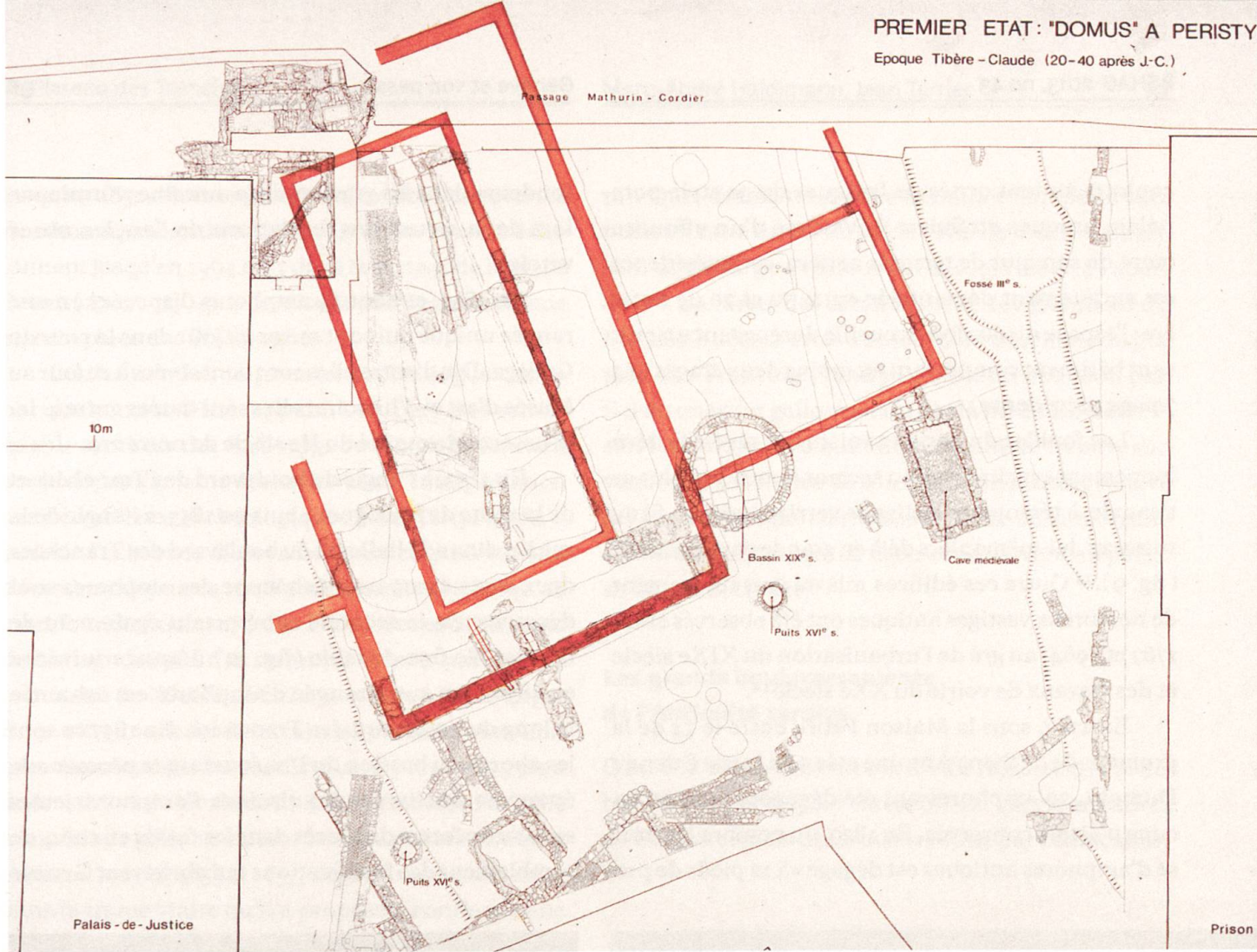
La période gallo-romaine : une urbanisation à grande échelle

Désacralisée, l'extrémité occidentale du Plateau abrite à partir de 20 av. J.-C. des édifices à ossature en bois dont les parois sont ornées d'enduits peints. Dès 20 apr. J.-C., ils sont remplacés par une somptueuse résidence urbaine (*domus*), édifiée en terrasse. Son péristyle, fouillé entre 1987 et 1990, se développe sur plus de 28 m de long pour une largeur de 17 m (fig. 6 et 8). Son jardin à ciel ouvert était bordé par de puissantes colonnades supportant les toitures des quatre couloirs qui l'encadraient. Les murs arrière de ces

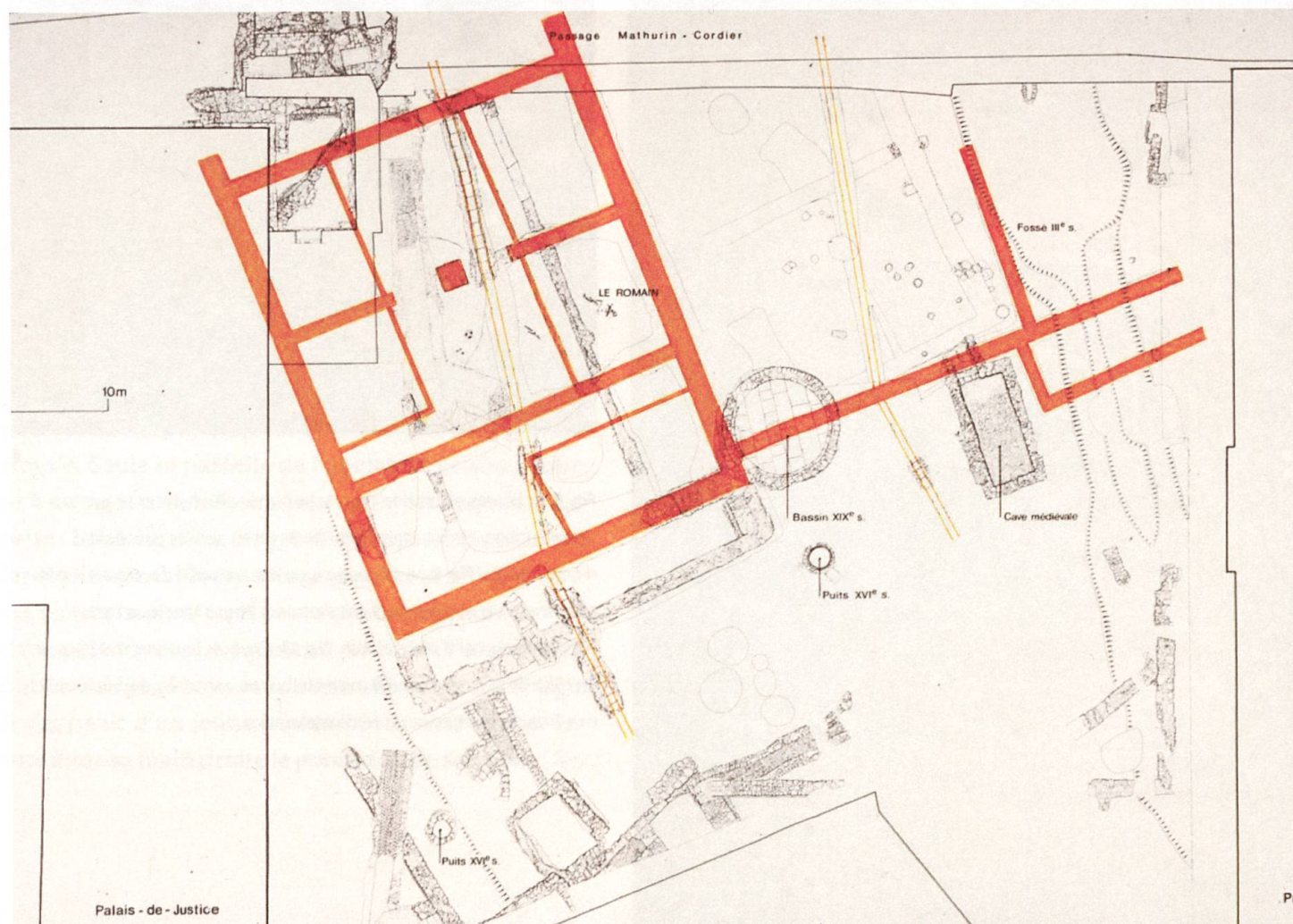
10 Bernard LAMBOT, «Les morts d'Acy-Romance (Ardennes) à La Tène finale. Pratiques funéraires, aspects religieux et hiérarchie sociale», dans Germaine LEMAN-DELERIVE (dir.), *Les Celtes : rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C.*, 1998, pp. 75-87.

11 Marc-André HALDIMANN, Patrick MOINAT, art. cit., 1999, pp. 176-177.

PREMIER ETAT : "DOMUS" A PERISTY
Epoque Tibère - Claude (20-40 après J.-C.)



6 et 7



couloirs étaient ornés de fresques du 3^e style pompéien, uniques en Suisse¹². Victime d'un effondrement de son mur de terrasse arrière, cette résidence est entièrement démantelée entre 50 et 70 de notre ère; l'espace disponible accueille dorénavant un puissant bâtiment comportant au moins deux étages (fig. 7 page précédente).

Les fouilles du parking voisin ont révélé le développement synchrone d'un secteur à vocation plus artisanale, à témoin un atelier de verrier établi au fil du ruisseau, lui-même alors déjà en grande partie comblé (fig. 9).¹³ Outre ces édifices mis au jour récemment, de nombreux vestiges antiques ont été observés entre 1767 et 1964, au gré de l'urbanisation du XIX^e siècle et des travaux de voirie du XX^e siècle¹⁴.

En 1767, sous la Maison Fabri, entre le 14 de la promenade de Saint-Antoine et le 5 de la rue Etienne Dumont, 20 amphores ont été dégagées sans qu'aucune n'ait été conservée. En 1829, un nombre imprécisé d'amphores antiques est dégagé « à 12 pieds de pro-

fondeur » dans les graviers de la moraine würmienne lors de la creuse des fondations de l'ancien observatoire.

En 1841, ce sont 24 amphores disposées en une rangée unique qui sont mises au jour dans la cour du Collège. Dix d'entre elles sont conservées à ce jour au Musée d'art et d'histoire; elles sont datées entre le I^{er} et la seconde moitié du II^e siècle de notre ère.

En 1853, à l'angle du boulevard des Tranchées et de la route de Malagnou, puis en 1855, à l'angle de la rue Ferdinand Hodler et du boulevard des Tranchées, deux caves comportant chacune des amphores sont découvertes, la seconde comportant également de la vaisselle fine de table (fig. 10). L'année suivante, en 1856, une autre rangée d'amphores est exhumée le long du boulevard des Tranchées. En 1857 ce sont les abords du bastion du Pin, jouxtant la promenade éponyme, qui livrent des dizaines d'amphores jetées sans autre forme de procès dans les fossés en cours de comblement des fortifications qui abritèrent Genève



9

Fig. 8 Fresques effondrée dans le jardin du péristyle, cour de l'ancienne prison. Photo Jean-Baptiste Sevette, service cantonal d'archéologie. **Fig. 9** Vestiges du quartier artisanal découvert à l'emplacement du parking de Saint-Antoine. Photo Monique Delley, Service cantonal d'archéologie. **Fig. 10** Croquis levé par H.-J. Gosse en 1852 de la cave romaine mise au jour au carrefour du boulevard des Tranchées et de la route de Malagnou.

jusqu'en 1851. Moins spectaculaires, les découvertes de céramiques antiques, parfois conservées, s'échelonnent jusqu'en 1964 tant dans le secteur de la place Sturm (1914-1917) qu'à proximité de l'École de chimie et de la place des Philosophes.

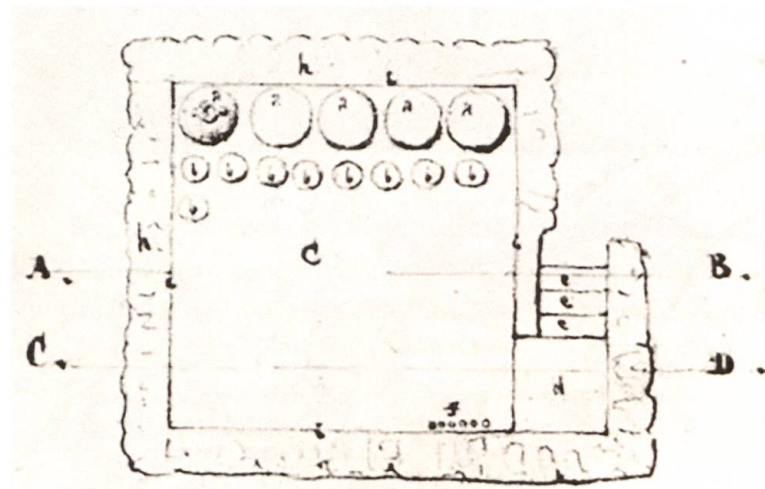
Louis Blondel, le premier archéologue cantonal que connut Genève, publia en 1919 une remarquable synthèse des faubourgs de la cité. Se fondant sur le dépouillement des archives et l'interprétation des découvertes archéologiques faites jusqu'alors, il postule l'existence d'un vaste quartier gallo-romain s'étendant depuis la rue Ferdinand Hodler jusqu'au carrefour du boulevard des Tranchées et de la route de Malagnou, pour se terminer vers le sud-ouest à proximité de l'École de chimie et la rue Saint-Léger. En positionnant sur le terrain les parcelles mentionnées dans les registres médiévaux, il propose un plan de la voirie médiévale dont il fait remonter l'origine à la période gallo-romaine. Les deux caves antiques mises au jour en 1853 et 1855, s'insérant parfaitement dans la trame viaire qu'il a proposée, confèrent une forte vraisemblance au plan qu'il propose (fig. 11). Comme le relève Daniel Paunier, la diversité du mobilier céramique et la variété des matériaux découverts (marbres, fragments de fresques et tesselles de mosaïque) reflètent un quartier résidentiel. La *domus* et le bâtiment d'habitation subséquent mis en évidence sous la cour de l'ancienne prison confortent ce postulat, qui se voit toutefois nuancé par la mise au jour de la zone artisanale à l'emplacement du parking de Saint-Antoine.

Le quartier antique des Tranchées est mis en chantier dès la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., florissant jusqu'au II^e siècle de notre ère. La question de sa disparition ne connaît pas de réponse simple. Seule la parcelle de l'ancienne prison a fourni à ce sujet une information qui a provoqué la surprise: le bâtiment à étages de la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. est ravagé peu après 176 de notre ère par un incendie qui provoqua la mort d'au moins deux personnes. Le squelette entier de l'une d'elles put être dégagé sous les débris effondrés de l'étage. Il s'agissait d'un jeune homme de 20 ans tenant encore dans sa main droite le pommeau de son épée (fig.

12). Quel drame terrible se déroula-t-il dans ce bâtiment en cette fin du II^e siècle? Nul ne le sait... Ce terrain déjà chargé d'histoire fut dès lors laissé à l'abandon¹⁵. La rareté des céramiques et des monnaies du III^e siècle découvertes à ce jour sur l'ensemble du plateau des Tranchées rend plausible un abandon partiel du quartier gallo-romain dès la fin du II^e siècle¹⁶, soit bien avant la refondation urbaine de Genève survenue dans la foulée de son élévation au rang de *civitas* (capitale régionale) dans le cadre de la réorganisation administrative de Dioclétien survenue à partir de 283 de notre ère¹⁷.

Les grands bouleversements de l'Antiquité tardive

C'est à la charnière entre la fin du III^e siècle et le début du IV^e siècle que l'extension de l'agglomération de *Genava* semble désormais réduite par l'édification



10

- 12 Marc-André HALDIMANN, Evelyne RAMJOUÉ, Christian SIMON, «Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique», dans *Archéologie Suisse*, no 14, 1991, pp. 195-202.
- 13 Jean TERRIER, *op. cit.*, 1996, pp. 7-8.
- 14 Voir en dernier Daniel PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, MDG, tome IX, Genève, 1981, pp. 100-104.
- 15 Marc-André HALDIMANN, Evelyne RAMJOUÉ et Christian SIMON, *art. cit.*, 1991, pp. 198-199 et 203.
- 16 Daniel PAUNIER, *op. cit.* 1981, pp. 100-108.
- 17 L'analyse en cours des vastes fouilles entreprises depuis 2012 sur le bastion de Saint-Antoine, menées sous la responsabilité d'Evelyne Broillet, ne manquera pas de compléter nos savoirs sur ce front oriental de la Genève antique: Evelyne BROILLET-RAMJOUÉ, «L'esplanade de Saint-Antoine - Un

PLAN DE GENÈVE

AVEC LES LIMITES DES FRANCHISES
ET DES PAROISSES
EN 1477.

100 0 100 200 300 400 500
ECHELLE 1:10 000



d'une enceinte militaire¹⁸ (fig. 13) qui pourrait être liée à son accession au rang de cité¹⁹. Les quartiers antiques qui se développaient précédemment à l'extérieur de cette ceinture fortifiée subirent alors de grands bouleversements.

Au bas de la colline et à proximité du plan d'eau, les fouilles réalisées dans l'église paroissiale de la Madeleine ont mis au jour des constructions gallo-romaines en relation avec les activités portuaires. Ces bâtiments seront démantelés dans le courant du IIIe siècle. La zone ainsi libérée est progressivement occupée par un cimetière dont les premières inhumations sont datées de la fin du IIIe et du IVe siècle²⁰. L'édification d'une modeste construction dans la seconde moitié du Ve siècle, une *memoria* destinée à marquer l'emplacement de la sépulture d'un personnage renommé, est à l'origine des églises (fig. 14) qui se succéderont sur cet emplacement jusqu'à aujourd'hui. D'autres tombes furent encore observées plus à l'est, au bas de la rue Verdaine. Elles se rattachent, selon le matériel archéologique associé, à une période qui s'échelonne de la fin du IIIe siècle au Ve siècle²¹.

La présence de sépultures du Bas-Empire a également été observée lors d'investigations menées dans la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine, sur le haut de la colline. Ici, un habitat urbain fut édifié entre 50 et 70 après J.-C. sur une terrasse occupée précédemment par une *domus* organisée autour d'un péristyle rehaussé d'un riche décor pictural. Cet ensemble architectural est entièrement détruit à la suite d'un incendie dans le dernier quart du IIe siècle et il ne sera jamais reconstruit. C'est au IVe-Ve siècle que cette zone sera dévolue à la fonction funéraire puisque cinq sépultures (fig. 15), dont certaines aménagées à l'aide de *tegulae*, seront inhumées dans les remblais de démolition du bâtiment incendié²².

Une découverte assez récente vient compléter cette vision. Dans le cadre du grand chantier de restauration du Collège Calvin situé en contrebas de l'an-

Fig. 11 Le plan gallo-romain du quartier des Tranchées, proposé en 1919 par Louis Blondel. **Fig. 12** Le squelette d'une des deux victimes de l'incendie du bâtiment gallo-romain à étages. Photo Jean-Baptiste Sevette, Service cantonal d'archéologie.



12

cienne prison de Saint-Antoine, une tranchée traversant la cour sur toute sa longueur fut creusée pour l'installation de nouvelles canalisations²³. La majo-

complément essentiel à la connaissance du développement du flanc oriental de la cité», dans Jean TERRIER (dir.), *Archéologie genevoise 2012-2013*, Patrimoine et architecture, Série archéologie no 2, Genève, 2015, pp. 48-52.

- 18 Charles BONNET (en collaboration avec Alain PEILLEX), *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*, MDG, tome LXIV, Genève, 2009, pp. 123-129.
- 19 Denis VAN BERCHEM, «La promotion de Genève au rang de cité», dans *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 17, 1980, pp. 3-15.
- 20 Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*, MDG, série in-4, tome 8, 1977, p. 48.
- 21 Louis BLONDEL, «Maisons gauloises et édifice public romain (basilique?)», dans *Genava*, no 10, 1932, pp. 73-75.
- 22 Marc-André HALDIMANN, Evelyne RAMJOUÉ et Christian SIMON, art. cit., 1991, p. 199.
- 23 Jean TERRIER, «Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2008 et 2009», dans *Genava*, no 58, 2010, pp. 153-154.



rité des niveaux traversés par le terrassement correspond à des couches renfermant une importante quantité de céramiques antiques mêlée à quelques poteries du XVI^e siècle. Il s'agit des remblais liés au chantier de construction du collège fondé par Jean Calvin en 1559. Une observation a été réalisée vers le milieu de la tranchée, au centre de la cour, dans une zone épargnée par le chantier du XVI^e siècle, où le substrat fluvio-glaciaire naturel affleure le sol actuel. C'est au sommet de cet horizon que plusieurs sépultures furent mises en évidence. Elles semblent avoir été déposées en pleine terre selon une orientation est-ouest. Les ossements récupérés ont été soumis à une analyse radiocarbone dont le pic de plus forte probabilité indique un intervalle chronologique compris entre 320 et 420 après Jésus-Christ²⁴. Les résultats de ces travaux viennent à l'appui des découvertes réalisées en 1841 dans le jardin du principal qui fermait la cour du Collège Calvin à l'est. En effet, une série de sépultures en coffre de *te-*

gulae, dont une contenait un pichet à revêtement argileux, avait été mise au jour²⁵.

L'ensemble des découvertes réalisées sur le flanc oriental de la cité indique donc que certaines zones libérées par le démantèlement des constructions antiques furent occupées par des aires funéraires dont l'organisation et la répartition précises nous échappent. Comme nous l'avons vu dans le cas de la Madeleine, une église peut voir ses origines liées à une sépulture privilégiée. C'est sans doute le cas de la vaste église funéraire dont les vestiges viennent d'être mis au jour sur l'emplacement de la chapelle Saint-Laurent²⁶, fondation religieuse mentionnée dès le XII^e siècle et

Fig. 13 Restitution aquarellée de la cité de *Genava* au cours de l'Antiquité tardive (Gérard Deuber). **Fig. 14** Sarcophages de l'Antiquité tardive conservés dans le sous-sol de l'église paroissiale de la Madeleine (Marion Berti). **Fig. 15** Sépultures des IV^e-Ve siècles installées dans les ruines de la *domus* antique découverte dans la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine (Jean-Baptiste Sevette).

détruite en 1532 qui se situait à proximité de la voie menant à la cité²⁷. Les recherches actuelles démontrent que la chapelle Saint-Laurent mentionnée dans les sources historiques a donc été fondée sur l'emplacement d'une église funéraire antérieure²⁸. Les vestiges en cours de dégagement témoignent, dès le Ve siècle sans doute, de la présence d'un édifice chrétien de grandes dimensions dont la nef était bordée de galeries ou portiques à l'instar de l'église Saint-Gervais.²⁹ La fonction funéraire est attestée par le grand nombre de sépultures déposées à l'intérieur de l'église et ses annexes (fig. 16). L'espace aménagé devant la façade occidentale présente une forte densité de sépultures constituant ainsi un véritable cimetière. Des tombes seront encore installées à partir du XIe siècle dans les ruines de l'église. Elles sont à mettre en relation avec la chapelle Saint-Laurent. Les recherches qui se poursuivront en 2015 fourniront sans doute encore de précieux indices susceptibles de préciser les origines et l'évolution de cet important complexe chrétien.

Dans le même contexte (sans doute proche de l'actuelle église orthodoxe russe), une autre église plus prestigieuse, l'église Saint-Victor, fut fondée vers la fin du Ve siècle par la princesse burgonde catholique Sedeleuba pour abriter les reliques de saint Victor, martyrisé à Soleure. Cette basilique funéraire devenue abbaye fut cédée à l'abbé Odilon de Cluny au début du XIe siècle pour y établir un prieuré relevant de cet ordre monastique³⁰. Une agglomération importante, le faubourg de Bellerue³¹, se développa autour de ce centre religieux jusqu'à la fin du Moyen Age. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un bourg dont les



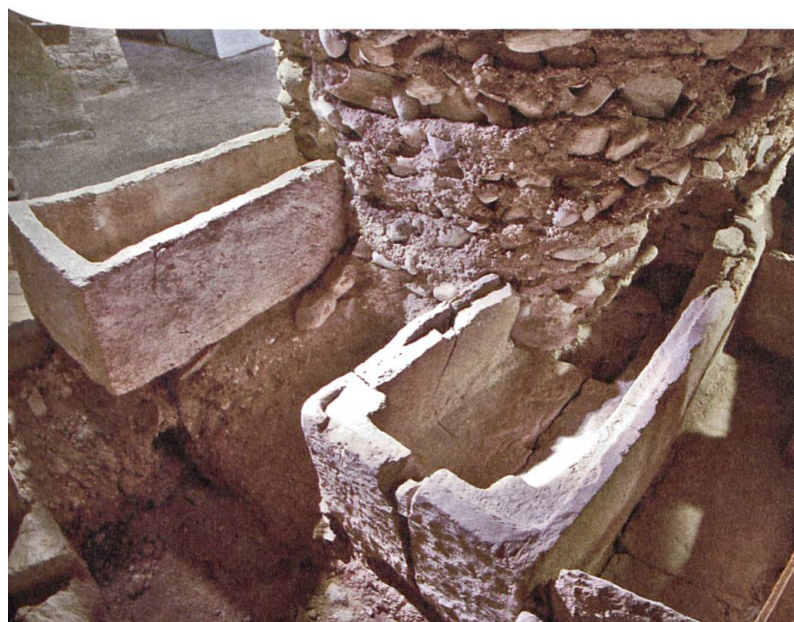
15

constructions s'organisaient le long de la voie donnant accès à la ville en passant par le tracé de l'actuelle rue des Chaudronniers.

La progression du front de fortification jusqu'à l'époque moderne

Le front oriental de fortification de la cité s'est maintenu sur un axe, que l'on peut situer au niveau du

- 24 Datation effectuée par le Laboratory of Ion Beam Physics - Radiocarbon Dating - ETH Zürich (réf. ETH-36383).
- 25 Daniel PAUNIER, *op. cit.*, 1981, pp. 34-35.
- 26 Jean TERRIER, Evelyne BROILLET-RAMJOUÉ et Michelle JOGUIN REGELIN, «Entre ville et campagne - Saint-Antoine et Rouelbeau, deux chantiers archéologiques majeurs en territoire genevois», dans *Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins*, 2, 2013, pp. 25-29.
- 27 Louis BLONDEL, *Les Faubourgs de Genève au XVe siècle*, MDG, série in-4, tome 5, Genève, 1919, pp. 84-85.
- 28 Evelyne BROILLET-RAMJOUÉ, art. cit., 2015, pp. 48-52.
- 29 Béatrice PRIVATI, «Saint-Gervais (GE): un lieu de culte un quartier», dans *Archéologie suisse*, 2008, pp. 11-12.
- 30 Catherine SANTSCHI, «Saint-Victor de Genève», dans *Helvetia Sacra*, III/2, 1991, pp. 239-283.
- 31 Matthieu DE LA CORBIÈRE, «La ville médiévale intra et extra muros», dans Matthieu DE LA CORBIÈRE (dir.), *Genève, ville forte. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève*, tome III, Berne, 2010, pp. 24-25.



14



16



17

chœur de la cathédrale actuelle, depuis sa mise en œuvre au cours de l'Antiquité tardive jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Le Bourg-de-Four se trouvait alors à l'extérieur des murs de la ville. C'est à partir de 1287 et jusque dans les années 1330 qu'une nouvelle enceinte fut réalisée plus à l'est³², en bordure du plateau des Tranchées, intégrant ainsi de nouveaux quartiers. Si le mur de courtine crénelé qui fut alors édifié n'a jamais pu faire l'objet d'observation, un tronçon du fossé défensif creusé au pied de cette muraille a par contre été retrouvé à l'intérieur de l'ancienne prison de Saint-Antoine et dans la cour adossée à l'est du bâtiment (fig. 17)³³. Cette dépression présente une largeur de plus de 15 mètres pour une profondeur supérieure à 5 mètres.

En suivant le tracé de cette nouvelle ligne de fortification en direction du sud, les fondations d'une tour ouverte à la gorge furent retrouvées sur la promenade de Saint-Antoine, à l'extrémité de la rue Maurice (fig. 18). Cet ouvrage mentionné comme tour des Lépreux en

Fig. 16 Vue générale du chantier actuel de l'esplanade de Saint-Antoine (Gionata Consagra). **Fig. 17** Coupe de terrain illustrant le fossé défensif du XIV^e siècle mis au jour lors des fouilles de la cour adossée à l'est de l'ancienne prison de Saint-Antoine (Monique Delley). **Fig. 18** Fondations de la tour des lépreux qui était adossée au mur de fortification médiéval dont le tracé correspond aux façades des bâtiments actuels (Jean-Baptiste Sevette). **Fig. 19** Dégagement du flanc droit du bastion de Saint-Antoine édifié en 1560 (Jean-Baptiste Sevette).

1509³⁴ venait s'appuyer contre la courtine, dont aucun vestige n'était conservé.

Dès le début du XVe siècle, il devint nécessaire d'adapter les défenses de la ville à l'usage des armes à feu. Un ravelin en pierre fut alors édifié au-devant de la porte de Saint-Antoine pour en protéger l'accès³⁵. La poursuite des progrès réalisés dans le domaine de l'artillerie à poudre, avec notamment l'avènement du boulet de fonte dont la trajectoire est extrêmement précise et les effets dévastateurs, entraîna de nouvelles adaptations, parmi lesquelles la réalisation d'un vaste boulevard en 1480 qui fut édifié à la place de l'ancien ravelin³⁶. Désormais, les défenses de la ville ne cesseront de se développer en largeur au détriment des constructions édifiées à l'extérieur de l'enceinte. Les murs du prieuré de Saint-Victor furent progressivement démantelés à partir de 1531 et la démolition du faubourg permit de faire place à un terrain dégagé en avant des fortifications. Dès 1537, une nouvelle courtine fut réalisée en avant du front de fortification et un boulevard Saint-Laurent édifié à l'est de la vieille tour du même nom qui rappelait ainsi l'existence de l'ancienne chapelle³⁷. En 1560, ce premier boulevard est intégré dans un immense bastion à orillons abritant des chambres de tir. C'est une partie du flanc droit de ce nouveau bastion et un vaste pan de la courtine de 1537 qui sont mis en valeur dans le parking souterrain (fig. 19).

Un ultime déplacement du front défensif fut réalisé à partir de 1716: la limite externe du système avancé formé de contregardes, fossés et chemins couverts atteignait désormais le centre de la place Sturm. Dans ce contexte, un nouveau bastion de Saint-Antoine fut construit entre 1720 et 1721 sur l'emplacement actuel



19

de la promenade de l'Observatoire. Il était constitué d'un massif de terre retenu par un mur d'escarpe de près de 9 mètres de hauteur³⁸. Ce système devait subsister jusqu'à la révolution fazyste, le nouveau gouvernement votant la démolition des fortifications en septembre 1849. La zone subira donc encore de grandes transformations au cours de ce démantèlement qui donnera finalement son aspect de plateau régulier au quartier des Tranchées, dont la topographie actuelle est en majeure partie artificielle et résulte de l'action de l'homme.

32 *Ibid.*, p. 33.

33 Jean TERRIER, « Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1998 et 1999 », dans *Genava*, no 43, 2000, pp. 188-191.

34 Matthieu DE LA CORBIÈRE, « Les fortifications médiévales », dans Matthieu DE LA CORBIÈRE (dir.), *op. cit.*, 2010, p. 205

35 *Ibid.*, p. 108.

36 *Ibid.*, p. 111.

37 Isabelle BRUNIER, « Les fortifications bastionnées. Projets et réalisations: de la démolition des faubourgs à l'Escalade (1530-1602) », dans Matthieu DE LA CORBIÈRE (dir.), *op. cit.*, 2010, p. 214.

38 Isabelle BRUNIER, Anastazja WINIGER-LABUDA, « Les bastions de Saint-Laurent puis de Saint-Antoine », dans Matthieu DE LA CORBIÈRE (dir.), *op. cit.*, 2010, pp. 275-276.

